



REPUBLIQUE DU BENIN
MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'HABITAT ET DE
L'URBANISME
**DIRECTION GENERALE DES FORETS ET DES
RESSOURCES NATURELLES**



TEL. : (229) 21-33-06-62 FAX : 21-33-21-92/21-33-04-21 BP. 393 COTONOU (Rép. BENIN)
E-mail : «foretsbenin@yahoo.fr



@Forêt Classée de la Lama



@Pépinière de production de plants forestiers

RAPPORT D'ACTIVITES 2013



@Bois de feu dans le domaine protégé



@Bubale dans la Réserve de la
Biosphère de la Pendjari

Version Finale,
Décembre 2015

Rapport rédigé et validé avec l'appui financier du Programme de Gestion des Forêts et Terroirs Riverains-Financement Additionnel

Liste des acronymes (sigles et abréviations)

AGR	: Activités Génératrices de Revenus
AS	: Alibori Supérieur
BN	: Budget National
CENAGREF	: Centre National de Gestion des Réserves de Faune
CENATEL	: Centre Nationale de Télédétection
CERF	: Centre d'Etudes, de Recherche et de Formation Forestières
CITES	: Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction
CNR	: Campagne Nationale de Reboisement
CTAF	: Cellule Technique d'Aménagement Forestier
DGCE	: Direction Générale du Commerce Extérieur
DGFRN	: Direction Générale des Forêts et des Ressources Naturelles
DPCEF	: Direction des Politiques du Suivi et du Contrôle de l'Exploitation Forestière
DPNP	: Direction du Parc National de la Pendjari
DPNW	: Direction du Parc National du W
DSI	: Direction des Services d'Intendance
EMG	: Etat-Major Général
FAD	: Fonds Africain de Développement
FC	: Forêt Classée
FS	: Forêt Sacrée
GCES	: Gestion Conservatoire des Eaux et des Sols
GEF	: Global Environment Facility
GPS	: Global Positioning System
IDA	: International Development Association
IEC	: Information, Education et Communication
IF	: Inspection Forestière
JNA	: Journée Nationale de l'Arbre
MEHU	: Ministère de l'Environnement de l'Habitat et de l'Urbanisme
OIEFC	: Officier Ingénieur des Eaux, Forêts et Chasse
OITEFC	: Officier Ingénieur des Travaux des Eaux, Forêts et Chasse
ONAB	: Office Nationale du Bois
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
OSN	: Ouémé Supérieur, N'Dali
PAGAP	: Projet d'Appui à la Gestion des Aires Protégées

PAGS	: Programme, Administration et Gestion des Services
PAGEFCOM	: Projet d'Appui à la Gestion des Forêts Communales
PAPF	: Plan d'Aménagement Participatif Forestier
PF	: Poste Forestier
PFNL	: Produits Forestiers Non Ligneux
PIFSAP	: Projet d'Intégration des Forêts Sacrées dans le système des Aires Protégées
PNGDRN	: Programme National de Gestion Durable des Ressources Naturelles
PNUD	: Programme des Nations Unis pour le Développement
ProCGRN	: Programme de Conservation et de Gestion des Ressources Naturelles
RGPH	: Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SAFPN	: Service de l'Aménagement des Forêts et de la Protection de la Nature
SAFRH	: Service de l'Administration, de la Formation et des Ressources Humaines
SAGPR	: Service Aménagement et Gestion des Périmètres de Reboisement
SLM	: Service de la Logistique et du Matériel
SOCAEF	: Sous-officier Contrôleur Adjoint des Eaux Forêts
SOCEF	: Sous-officier Contrôleur des Eaux Forêts
SOGF	: Sous-officier Garde Forestier
SPAGR	: Service de la Promotion des Activités Génératrices de Revenus et des Energies
SPM	: Service de la Passation des Marchés
SPSES	: Service Planification Suivi Evaluation et Statistiques
SRCC	: Service Réglementation, Contrôle et Contentieux
TR	: Trois Rivières
TTK	: Tchaourou, Toui, Kilibo
UE	: Union Européenne

Liste des tableaux

Tableau 1 : Synthèse des principaux évènements marquants de la DGFRN au cours de l'année 2013.	7
Tableau 2 : Point des plants mis en terre (CNR 2013).....	8
Tableau 3 : Bilan des dégâts des feux de végétation.....	10
Tableau 4 : Bilan de l'exécution de l'exploitation forestière	11
Tableau 5 : Bilan de l'exploitation du bois d'œuvre dans les six départements du pays.	12
Tableau 6 : Bilan des infractions enregistrées en 2013.	18
Tableau 7 : Bilan de la délivrance de permis d'exploitation de bois d'œuvre et de service.....	19
Tableau 8 : Synthèse des recettes réalisées.	19
Tableau 9 : Fermes d'élevage d'animaux sauvages	20
Tableau 10 : Récapitulatif des recettes de la DGFRN en 2013.....	22
Tableau 11 : Exécution physique du PGFTR.....	25
Tableau 12 : Exécution financière du PGFTR (En millions de francs CFA).....	26
Tableau 13 : Exécution physique du PAGEFCOM.....	27
Tableau 14 : Exécution financière du PAGEFCOM (En millions de francs CFA).....	27
Tableau 15 : Exécution physique du PIFSAP.	28
Tableau 16 : Exécution financière (En millions de francs CFA)	28
Tableau 17 : Exécution physique du PAGAP.	29
Tableau 18 : Exécution physique du PEDGFRN.	30
Tableau 19 : Exécution financière (En millions de francs CFA).	30
Annexe 2 : Tableau 20: Répartition du personnel de la DGFRN.	- 33 -

Liste des figures

Figure 1 : Répartition du personnel forestier dans les grades en 2013.	4
Figure 2 : Les principaux domaines forestiers classés du Bénin distingués selon le niveau d'aménagement.	6
Figure 3 : Contributions spécifiques des Inspections Forestières à la réalisation de la Journée Nationale de l'Arbre et de la Campagne Nationale de reboisement 2013.	9
Figure 4 : Statistiques comparatives des volumes de bois d'œuvre exploités par Département de 2012 à 2013.	12
Figure 5 : Répartition du nombre de bois d'œuvre exploités par espèce.	13
Figure 6 : Distribution du volume de bois d'œuvre exploité par espèce.	13
Figure 7 : Statistiques comparatives des volumes de bois de feu exploité par IF de 2012 à 2013.	14
Figure 8 : Statistiques comparatives des volumes de charbon de bois exploités par IF de 2012 à 2013.	15
Figure 9 : Point des exportations de bois au titre de 2013.	16
Figure 10 : Contribution des Inspections Forestières et des Services Techniques à la recette globale de la DGFRN.	23
Figure 11 : Statistiques comparatives des recettes forestières des IFs entre 2012 et 2013.	24

Table des matières

Liste des acronymes (sigles et abréviations)	i
Liste des figures.....	iv
Résumé exécutif	vi
Introduction	1
I. Généralités	2
1.1. Présentation de la DGFRN	2
1.2. Aperçu sur le potentiel forestier du Bénin.....	4
1.3. Importance du secteur forestier au Bénin.....	5
II. Bilan des activités de la DGFRN en 2013	7
2. 1. Etudes réalisées au cours de l'année 2013.....	7
2.2. Synthèse des principaux événements de la DGFRN qui ont marqué l'année 2013.	7
2. 3. Bilan de la campagne de reboisement 2013	8
2. 4. Gestion et bilan des feux de forêts.	9
2.5. Bilan de l'exploitation forestière.....	10
2.5.1. Exploitation du bois d'œuvre	11
2.5.2. Exploitation de bois énergie.....	14
2.5.3. Exportations du bois d'œuvre.....	15
2.5.4. Importation du bois d'œuvre.....	16
2.5.5. Contentieux forestiers.....	16
2.5.6. Mesures spéciales de la DGFRN.....	17
2.5.7. Délivrance des permis d'exploitation forestière.....	17
2.5.8. Usagers de bois : Point des agréments.....	19
2.6. La gestion de la faune.....	19
III. Bilan des recettes forestières.....	21
IV. Synthèse des rapports d'activités des projets et programmes de la DGFRN.....	24
4.1. Synthèse de l'exécution physique et financière des projets et programmes.....	24
4.1.1. Programme de Gestion des Forêts et Terroirs Riverains (PGFTR).....	25
4.1.2. Projet d'Appui à la Gestion des Forêts Communales (PAGEFCOM).....	26
4.1.3. Projet d'Intégration des Forêts Sacrées dans le système des Aires Protégées (PIFSAP).....	28
4.1.4. Projet d'Appui à la Gestion des Aires Protégées au Bénin (PAGAP).....	29
4.1.5. Projet d'Appui à la mise en œuvre du Programme National de Gestion Durable des Ressources Naturelles (PAPNGDRN).....	29
4.1.6. Projet d'Équipement de la Direction Générale des Forêts et des Ressources Naturelles (PEDGFRN).....	30
Conclusion et recommandations.....	31
ANNEXES	- 32 -

Résumé exécutif

Le rapport d'activités 2013 de la Direction Générale des Forêts et des Ressources Naturelles (DGFRN) présente l'essentiel des actions mises en œuvre et les résultats obtenus au cours de l'année. Dans l'accomplissement de ses missions régaliennes qui ont pour finalité la gestion durable des forêts et des ressources naturelles au Bénin, la DGFRN a été appuyée par les projets et programmes sous tutelle. Pour réaliser les différentes activités, la DGFRN et ses projets et programmes se sont dotés de Plans de Travail Annuel (PTAs). La mise en œuvre de ces différents PTAs a permis d'obtenir les résultats qui sont consignés dans le présent rapport. Au cours de cette année, l'effectif total d'agents forestiers est de 713 et du personnel d'appui est de 115. Dans le cadre du renforcement des capacités, les formations prévues au profit des cadres de la DGFRN n'ont pas pu être faites. Deux (02) études et une (1) consultation ont été réalisées dans différents domaines du secteur forestier. Au titre de la campagne nationale de reboisement 2013, plus de **6.876.283** plants ont été mis en terre. La campagne nationale d'allumage des feux précoces a été lancée dans la Commune de Djakotomè dans le département du Couffo. Pour l'exploitation de bois d'œuvre, un volume de **23.534,0572 m³** et un total de **24.754 billes** de bois ont été enregistrés. La quantité de bois de feu exploité est d'environ **24.119 stères** tandis que celle du charbon de bois est de **1.700.868 sacs** dits de «50 kg». La quantité de bois de service exploitée est d'environ **1.086.117 pieds**, **83.175 perches** et **4.000 poteaux**. Au total, un volume de **161.676 m³** de bois, soit **56.748 m³** de teck (*Tectona grandis*) et **104.928 m³** de vène (*Pterocarpus erinaceus*) ont été exportés. Les infractions enregistrées au cours de l'année au niveau des Inspections Forestières et de la DGFRN sont au nombre de **3.568**. Les recettes totales issues de produits saisis et vendus sont évaluées à **2.155.828.840 FCFA**. En ce qui concerne les permis d'exploitation des ressources ligneuses, au total **416 permis** d'exploitation ont été délivrés pour l'abattage de **12.580 pieds** d'essences autochtones et de **1.037.269 pieds** d'espèces allochtones auxquels s'ajoutent **3 ha** de plantations d'espèces allochtones. Au total, 1215 cartes professionnelles, toute catégorie confondue ont été délivrées au cours de l'année 2013. Il faut souligner que le nombre total des usagers est de 676 et que certains usagers sont titulaires de deux ou trois catégories de cartes. Au cours de cette année, le bilan total des recettes au profit du Trésor Public est de **3.145.780.714 F CFA** contre **2.489.936.370 F CFA** pour l'année 2012 soit une augmentation de **26,33 %**. En outre, au cours de l'année 2013, six (6) projets et /ou programmes ont appuyé la DGFRN dans le cadre du PNGDRN. Les taux d'exécution physique et financière enregistrés par chaque projet/programme du PNGDRN sont : Programme de Gestion des Forêts et Terroirs Riverains (PGFTR): 59,88% et 85,81 %; Projet d'Appui à la Gestion des Forêts Communales (PAGEFCOM): 65,22 % (composante A), 92% (composante B) ; 58,76%; Projet d'Intégration des Forêts Sacrées dans le système des Aires Protégées (PIFSAP) : 77 % et 55,74% ; Projet d'Appui à la Gestion des Aires Protégées (PAGAP): 59 % ; Projet d'Appui à la mise en œuvre du Programme National de Gestion Durable des Ressources Naturelles (PAPNGDRN) : 18,83 % et 37,5 %; Projet d'Equipement de la Direction Générale des Forêts et des Ressources Naturelles (PEDGFRN) : 41,62 % et 98,43%.

Introduction

La Direction Générale des Forêts et des Ressources Naturelles (DGFRN) est la structure nationale chargée de la mise en œuvre de la politique de l'Etat en matière de gestion durable des forêts et des ressources naturelles. Elle a pour mission d'assurer le développement et la gestion durable des forêts et des ressources naturelles à travers le Programme National de Gestion Durable des Ressources Naturelles (PNGDRN), un des cinq programmes opérationnels du Ministère de l'Environnement, Chargé de la Gestion des Changements Climatiques, du Reboisement et de la Protection Ressources Naturelles et Forestières (ex-MEHU). Le PNGDRN est un cadre de référence harmonisé et unitaire de pilotage et d'animation du sous – secteur forestier conçu en harmonie avec tous les documents de politiques et de stratégies nationales et internationales. La Direction Générale des Forêts et des Ressources Naturelles (DGFRN), assure la coordination dudit programme qui rassemble l'ensemble des structures intervenant dans le secteur forestier et est renforcée dans ses missions et fonctions par les Centres et Office sous tutelle que sont:

- l'Office National du Bois (ONAB) ;
- le Centre National de Télédétection et de suivi Ecologique (CENATEL) ;
- le Centre National de Gestion des Réserves de Faune (CENAGREF) ;
- le Centre d'Etudes, de Recherches et de formation Forestières (CERF).

Ainsi, chaque année, des activités sont planifiées pour tout le sous secteur forestier et suivies par la DGFRN.

Le présent rapport qui fait la synthèse des activités mises en œuvre au titre de l'année 2013 s'articule comme suit :

- Généralités sur le secteur forestier
- Bilan des activités de la DGFRN;
- Bilan des recettes forestières ;
- Synthèse des rapports d'activités des projets et programmes sous tutelle de la DGFRN ;
- Conclusion et recommandations.

I. Généralités

1.1. Présentation de la DGFRN

Créée par arrêté n°2428 du Gouverneur de l'Afrique Occidentale Française (AOF) du 23 juillet 1938, la mission principale de la Direction Générale des Forêts et Ressources Naturelles (DGFRN) est d'assurer la protection, la production et la valorisation des ressources forestières (sol, eau, flore, faune) afin de faire du secteur forestier une source de plus-value sociale et de valeur ajoutée à l'économie nationale. Sur le plan institutionnel, la DGFRN assure la programmation, la mise en œuvre et la coordination de la politique forestière nationale en harmonie avec le Programme National de Gestion Durable des Ressources Naturelles (PNGDRN). A ce titre, elle est chargée de :

- élaborer les politiques et stratégies de l'Etat ainsi que les textes législatifs et réglementaires en matière de gestion durable des ressources naturelles (forestières, fauniques et autres) et en assurer le suivi-évaluation de la mise en œuvre ;
- mettre en œuvre ces politiques et les programmes et projets y relatifs ;
- élaborer les plans, programmes et projets de valorisation, de prévention et de lutte contre toutes les formes de dégradation des ressources naturelles (forestières, fauniques et autres) ;
- élaborer les instruments et outils de gestion durable des ressources naturelles (forestières, fauniques et autres) ;
- participer à l'élaboration des politiques et stratégies de conservation des zones sensibles et de restauration des sites dégradés ;
- assurer la coordination et le pilotage du sous-secteur forestier ;
- suivre la mise en œuvre de la politique, des stratégies, plans, programmes, projets, instruments et outils en matière de gestion durable des ressources naturelles (forestières, fauniques et autres) ;
- promouvoir la recherche pour une gestion durable des ressources naturelles (forestières, fauniques et autres) ;
- gérer et suivre les conventions internationales relatives à la conservation de la nature ;
- participer à l'élaboration des textes législatifs et réglementaires dans les domaines de compétence du Ministère ;
- veiller à la constitution et à la préservation du domaine forestier de l'Etat ;
- collaborer avec les autres directions techniques dans la mise en œuvre des activités relevant du domaine de compétence du Ministère.
- assurer le commandement des Inspections Forestières ;

- collaborer aux côtés des autres forces militaires et paramilitaires, à l'exécution des servitudes et des missions particulières liées à la spécificité des corps des personnels forestiers ou non ;
- appuyer les Directions Départementales de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme dans la mise en œuvre de leurs activités relatives aux domaines de compétence du Ministère.

Au niveau central, l'Administration Forestière comporte trois directions techniques à savoir :

- la Direction des Politiques, du suivi et du Contrôle de l'Exploitation Forestière (DPCEF) ;
- la Direction de Conservation et de la Promotion des Ressources Naturelles (DCPRN) ;
- et la Direction des Services de l'Intendance (DSI).

Au niveau des départements, la DGFRN est représentée par les Inspections Forestières qui sont chargées de mettre en œuvre la politique forestière nationale. Les inspections forestières s'appuient sur les démembrements que sont :

- ✓ les Cantonnements Forestiers, compétents en général sur un regroupement de communes ;
- ✓ les Sections Communales de l'Environnement et de la Protection de la Nature compétentes à l'échelle d'une commune;
- ✓ les postes environnementaux et forestiers qui couvrent un ou plusieurs arrondissements/villages (voir organigramme de la DGFRN en annexe 1).

En outre, dans le processus de restructuration de la DGFRN, les Cellules Techniques d'Aménagement des Forêts (CTAF) ont été créées pour intervenir au niveau des massifs forestiers et périmètres de reboisement dotés de plan d'aménagement.

Au cours de l'année 2013, l'Administration Forestière a été appuyée par six (6) projets et programmes du PNGDRN. Il s'agit du :

- Programme de Gestion des Forêts et Terroirs Riverains (PGFTR);
- Projet d'Appui à la Gestion des Forêts Communales (PAGEFCOM) ;
- Projet d'Intégration des Forêts Sacrées dans le Système des Aires Protégées du Bénin (PIFSAP) ;
- Projet d'Appui à la mise en œuvre du Programme National de Gestion Durable des Ressources Naturelles (PA-PNGDRN) ;
- Projet d'Equipeement de la Direction Générale des Forêts et des Ressources Naturelles (PEDGFRN) ;
- Projet d'Appui à la Gestion des Aires Protégées (PAGAP) ;

Il faut noter que la grande majorité des activités de la DGFRN est supportée par le PGFTR qui est un programme d'appui institutionnel.

La Direction Générale des Forêts et des Ressources Naturelles dispose au titre de 2013 d'un personnel paramilitaire (effectif de 713) et civil (effectif de 115) réparti au niveau central, dans les structures déconcentrées, dans les Projets/Programmes et les Centres et Office sous tutelle. La figure 1 montre la répartition du personnel paramilitaire suivant les différents corps des Eaux et Forêts. De cette figure on déduit un ratio de un (1) Officier pour quatre (4) Sous-officiers avec un effectif réduit des Sous-officiers Contrôleurs Adjoints des Eaux Forêts et Chasse.

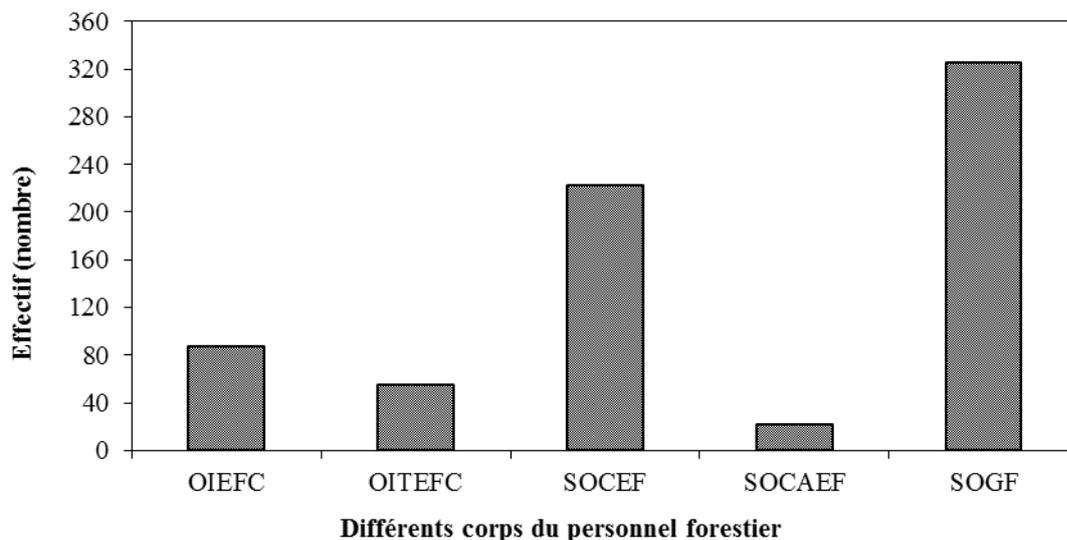


Figure 1 : Répartition du personnel forestier dans les grades en 2013.

1.2. Aperçu sur le potentiel forestier du Bénin.

La République du Bénin couvre une superficie de 114.763 km² et se présente comme un couloir qui s'étend de l'océan Atlantique au Sud, jusqu'au fleuve Niger au Nord. Sa population est estimée en 2013 à 9.983.884 habitants (RGPH4, 2013).

La couverture forestière estimée en 2005, sur la base des images Landsat TM 2004 – 2005, est de 7,67 millions d'hectares ; soit 68,08 % de la superficie du territoire. La couverture forestière du domaine classé est environ de 2,7 millions d'hectares, soit 19 % du territoire national. Elle comprend :

- deux (02) parcs nationaux (843.000 ha) ;
- trois (03) zones cynégétiques (420.000 ha) et
- quarante et une (41) forêts classées (1 315 432 ha), dont vingt-six (26) sont dotées de plan d'aménagement (soit une superficie de 1 294 955 ha).

- quatre (04) plantations domaniales (15 990 ha) dotées toutes de plan d'aménagement participatif.
- dix (10) périmètres de reboisement (8 408 ha).

Les processus d'élaboration et de révision des Sept (07) PAPFs dits de la 2^{ème} vague (**élaboration** : Kouandé, Mékrou, Ouémé-Boukou, Dan-Atchéribé, Terroir de Djidja et **révision** : Ouémé-Supérieur-N'dali, Sota-Goungoun-Goroubi) sont finalisés et les PAPFs attendent leur introduction en Conseil des Ministres. Les PAPFs de Logozohè et Confluent Ouémé-Okpara sont également validés et disponibles. La Figure 2 renseigne sur les principaux domaines forestiers classés du Bénin distingués selon le niveau d'aménagement.

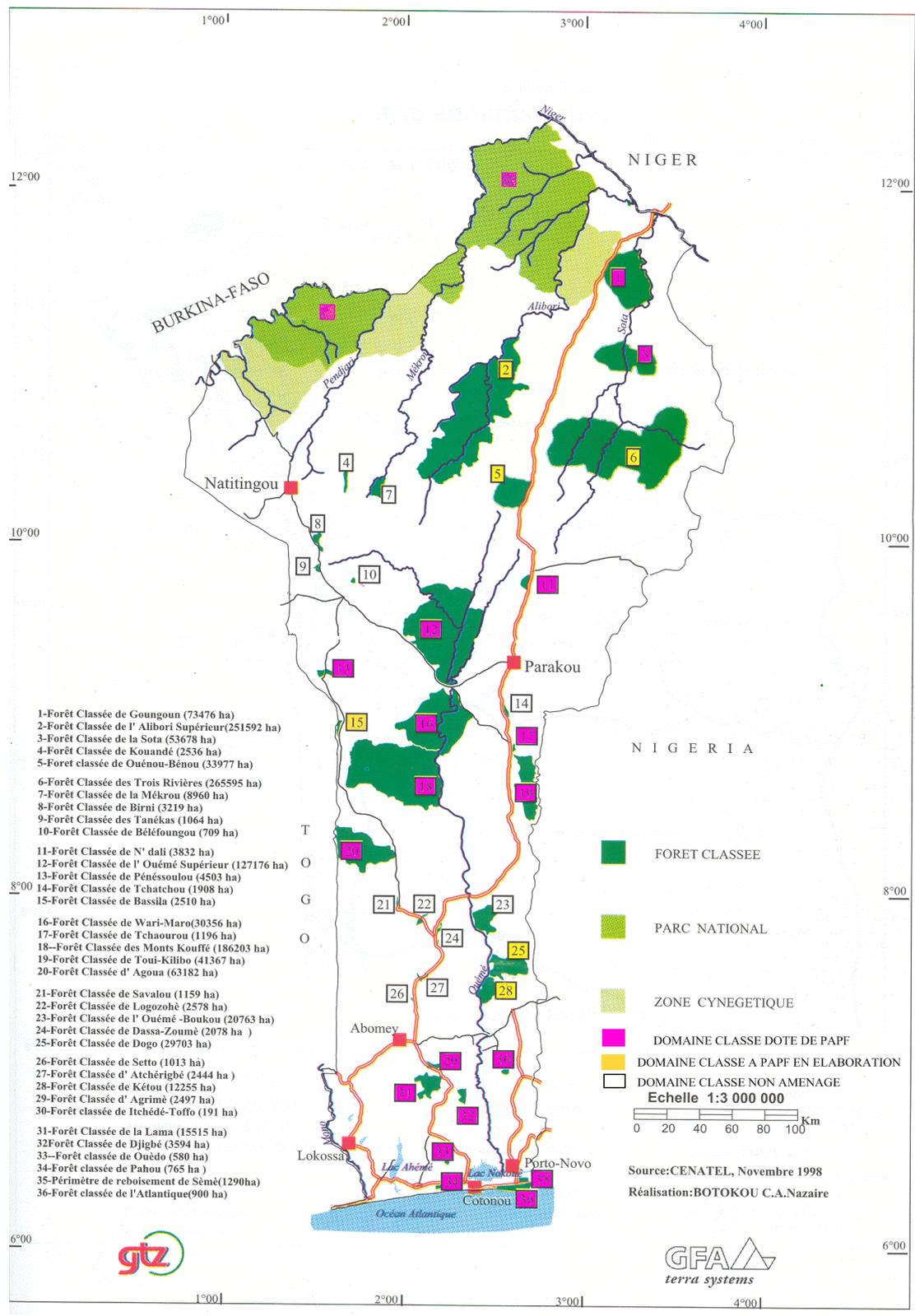
1.3. Importance du secteur forestier au Bénin.

En dépit du manque de données précises sur la contribution du secteur forestier au développement socioéconomique du pays, l'étude sur la contribution du secteur forestier à l'économie nationale réalisée en 2009 avec l'appui du Programme de Conservation et de Gestion des Ressources Naturelles (ProCGRN) a révélé que le secteur forestier contribuerait à 6,64% au PIB national (contre moins de 2,8 % souvent indiqué dans les documents officiels). Cependant, ces données n'ont pris en compte qu'une vingtaine de filières, ce qui montre que la contribution du secteur forestier à l'économie nationale reste encore sous-évaluée.

Pour une évaluation plus juste, il urge que des enquêtes et des études plus complètes, prenant en compte toutes les autres filières (la faune et les Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL) par exemple), de même que les pertes d'informations dues à l'informel, soient faites. Bien que des données chiffrées manquent toujours pour étayer le rôle du secteur forestier à l'économie nationale, l'importance de l'utilisation des ressources forestières peut se résumer en quatre catégories à savoir :

- les produits utilisés directement en famille (combustible, aliments, plantes médicinales, et autres produits forestiers non ligneux.),
- les sources de revenus et d'emplois (exploitants, commerçants, transporteurs, écotouristes, transformateurs, etc.),
- les services écologiques (lutte contre les changements climatiques, préservation des écosystèmes etc.),
- les services socioculturels (forêts sacrées).

Le secteur contribue donc à l'amélioration des conditions de vie des populations, à l'augmentation des revenus des communautés locales, à la création d'emplois dans les villes comme dans les campagnes, à la satisfaction des besoins en produits et services forestiers.



Source: IFN, 2007.

Figure 2 : Les principaux domaines forestiers classés du Bénin distingués selon le niveau d'aménagement.

II. Bilan des activités de la DGFRN en 2013

2. 1. Etudes réalisées au cours de l'année 2013.

Grâce à l'appui du PGFTR, diverses études et consultations ont été commanditées en 2013 au profit de la DGFRN. Elles concourent pour la plupart à l'élaboration, la révision, et la mise en œuvre des plans d'aménagement des forêts. Il s'agit de :

- l'étude socio-économique de la Forêt classée de Logozohè et du Confluent Ouémé/Opkara ;
- l'évaluation des Organisations Communautaires de Bases (OCB) riveraines aux forêts classées de l'Alibori Supérieur, Ouenou Benou et Trois Rivières ;
- l'assistance technique pour la rédaction des plans d'aménagement participatif des forêts de Logozohè et du confluent Ouémé-Okpara.

Tous les marchés passés au titre de cette année sont inscrits dans le Plan de Travail Annuel de 2013 et sont attribués suivant les procédures et règles en vigueur. Mis à part quelques-uns, la plupart des marchés ont été exécutés à 100 %. Les marchés dont les exécutions sont encore en cours sont ceux dont les retards ne dépendent ni du Service de la Passation des Marchés, ni d'aucun autre service de la Direction des Services de l'Intendance. Pour les marchés déjà exécutés, la plupart des délais contractuels n'ont pas été respectés. Le non respect des délais est causé en grande majorité par les pesanteurs extérieures qui retardent les procédures administratives.

2.2. Synthèse des principaux évènements de la DGFRN qui ont marqué l'année 2013.

Les principaux évènements qui ont marqué l'année 2013 à la DGFRN sont résumés dans le tableau 1.

Tableau 1: Synthèse des principaux évènements marquants de la DGFRN au cours de l'année 2013.

N°	Evènement	Date	Lieu	Organisateur
1	Manifestation officielle de la 29 ^{ème} JNA et lancement de la CNR 2012-2013	1 ^{er} Juin 2013	Pahou	DGFRN/ PGFTR
2	Célébration de la Journée Internationale de la Biodiversité	22 Mai 2013	Cotonou	DGFRN/CDB
3	Lancement du Projet 10 MAA par le Chef de l'Etat	11 Juillet 2013	Abomey-Calavi	DGFRN
4	Défilé du 53 ^{ème} Anniversaire de l'accession de la République du Bénin à l'indépendance	1 ^{er} Août 2013	Cotonou	EMG et DGFRN
5	Lancement officiel de la campagne Nationale d'allumage des feux précoces	19 Décembre 2013	Djakotomey	DGFRN/ PGFTR
6	Journée internationale des forêts	21 Mars 2013	Message du MEHU	MEHU/DGFRN
7	Journée mondiale de l'environnement	05 Juin 2013	Houegbo	MEHU / DGE
8	Journée mondiale de la lutte contre la désertification et la sécheresse	17 Juin 2013	Karimama	MEHU / DGE

2. 3. Bilan de la campagne de reboisement 2013

❖ Point de la 29^{ème} édition de la Journée Nationale de l'Arbre (JNA)

Les manifestations officielles marquant la célébration de la Journée Nationale de l'Arbre le 1^{er} juin 2013 ont eu lieu sur le périmètre de reboisement de Pahou, Commune de Ouidah dans le département de l'Atlantique. La cérémonie officielle a consacré la mise en terre de 3.300 plants toutes espèces confondues sur 3 hectares.

Cette manifestation a été présidée conjointement par le Ministre de la Communication et des Nouvelles Technologies et celui de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme. Etaient également présents à cette cérémonie les membres du Gouvernement, les membres des Corps Constitués de la République, du Corps Diplomatique et Consulaire, le Préfet des Départements de l'Atlantique-Littoral et ses collaborateurs, les exploitants et commerçants de produits forestiers, les autorités locales et les populations de la Commune de Ouidah.

Au cours de la 29^{ème} JNA, au total 149.614 plants (Tableau 3) toutes espèces confondues, ont été mis en terre sur toute l'étendue du territoire national pour une superficie totale de 90, 646 hectares et 44.686,637 mètres linéaires.

❖ Point sur la Campagne Nationale de Reboisement (CNR) 2013

L'organisation des CNR fait partie des activités courantes exécutées chaque année par l'Administration Forestière. La Journée Nationale de l'Arbre (JNA) célébrée le 1^{er} Juin de chaque année est un événement particulier qui marque le lancement de cette campagne de reboisement et témoigne de l'importance que notre pays accorde au reboisement. Le point de cette CNR est présenté dans le tableau 2.

Tableau 2 : Point des plants mis en terre (CNR 2013).

Départements	Nombre de plants mis en terre			Etendu du Domaine	
	JNA	CNR	TOTAL	Superficie en ha	Mètres linéaires
Atacora-Donga	14.723	607.374	622.097	679,91	30.667,16
Ouémé-Plateau	28.464	2.005.527	2.033.991	6.364,65	107.337,00
Zou-Collines	48.433	913.316	961.749	756,71	63.427,56
Mono-Couffo	17.030	1.012.312	1.029.342	ND	10.750,00
Borgou-Alibori	9.124	575.762	584.886	1.070,59	901.511,15
Atlantique-Littoral	31.840	1.612.378	1.644.218	1.061,34	59.801,00
TOTAL	149.614	6.726.669	6.876.283	9.933,20	1.173.493,87

De l'examen du tableau 2, il ressort qu'au titre de 2013, plus de **6.876.283** plants toutes espèces confondues ont été mis en terre sur **9.933,20** hectares et **1.173.493,87** mètres linéaires. Cette réalisation inclut les **149.614** plants mis en terre au cours de la Journée

Nationale de l'Arbre. Cependant, elle n'est pas exhaustive à cause de certaines données indisponibles.

La contribution spécifique de chaque département dans l'atteinte de cette performance est représentée par la figure 3. Il ressort de cette figure que pour la 29^{ième} édition de la Journée Nationale de l'Arbre, les départements du Zou et des Collines viennent en tête avec 32,41% des réalisations. Ils sont respectivement suivis des départements de l'Atlantique et du Littoral, de l'Ouémé-Plateau, du Mono-Couffo, de l'Atacora et de la Donga et du Borgou-Alibori qui a réalisé le plus faible taux avec une contribution spécifique de 6%. Quant à la CNR, les départements de l'Ouémé-Plateau viennent en tête avec 29,81% des réalisations suivis respectivement des départements de l'Atlantique et du Littoral, du Mono-Couffo, du Zou et des Collines, de l'Atacora-Donga et du Borgou-Alibori qui a réalisé le plus faible taux avec une contribution spécifique de 8,57%.

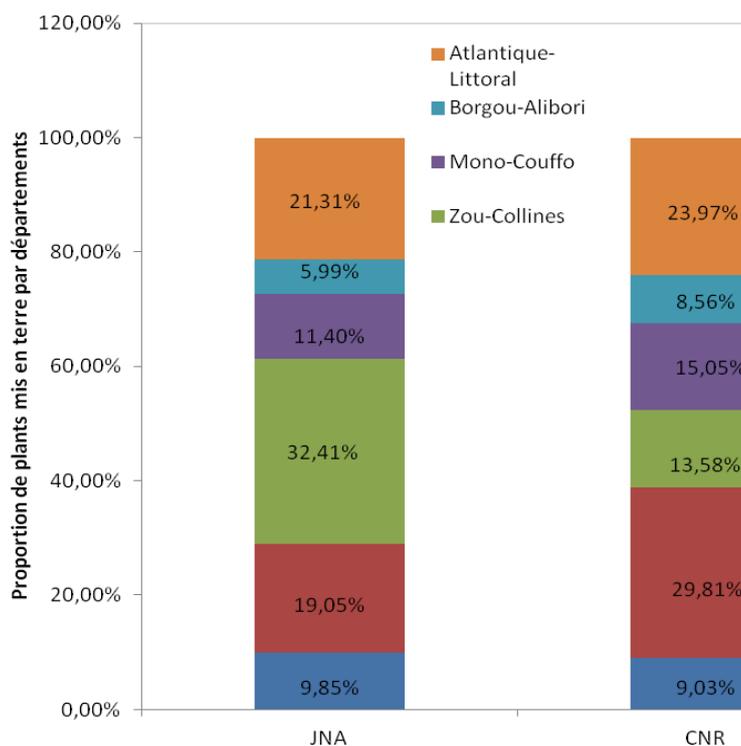


Figure 3 : Contributions spécifiques des Inspections Forestières à la réalisation de la Journée Nationale de l'Arbre et de la Campagne Nationale de reboisement 2013.

2. 4. Gestion et bilan des feux de forêts.

Dans le cadre du lancement officiel de la campagne annuelle d'allumage des feux précoces de végétation entrant en droite ligne avec la stratégie de gestion des feux de végétation au Bénin,

un arrêté est pris tous les ans par le Ministre en charge des forêts pour fixer les modalités de mise en œuvre.

La cérémonie officielle de lancement de l'allumage des feux précoces de végétation s'est déroulée le 19 Décembre 2013 dans la Commune de Djakotomey. A l'issue de cette cérémonie, une parcelle de 4 ha environ a été mise à feu à titre de démonstration. La manifestation a connu la participation des principaux acteurs intervenant dans le secteur forestier, notamment le Directeur de Cabinet du Ministère en charge de l'environnement et sa délégation, le Directeur Général des Forêts et des Ressources Naturelles et sa délégation, ainsi que les autorités communales et la population locale.

Pour accompagner la mise en œuvre du Plan de mise à feu précoce, des activités de sensibilisation avec l'accompagnement des radios communautaires et des séances d'IEC, des activités d'ouverture des pare-feux et de l'entretien des plantations ainsi que l'application des feux de renvoi pour mieux protéger les plantations et les forêts contre les incendies, ont été menées.

En dehors, des départements de Mono - Couffo où les données font défaut par rapport aux incendies dans les plantations, le bilan des dégâts des feux de végétation dans les autres départements est synthétisé dans le tableau 4.

Tableau 3 : Bilan des dégâts des feux de végétation.

Départements	Dégâts des feux de Végétation					
	Forêts classées (en ha)	Domaine protégé (en ha)	Plantations (en ha)	Habitation (Nombre)	Produits agricoles (quantité)	Pertes en vie humaine (nombre et sexe)
Atacora/Donga	22	20	22,50	-	-	-
Borgou/Alibori	198,75	-	99,95	01	-	01
Zou/Collines	317,26	998,35	607,23	-	600kg de maïs	-
Ouémé/Plateau	-	-	0,25	-	-	-
Mono/Couffo	-	-	-	-	-	-
Atlantique/Littoral	-	-	45	-	-	-
Total	538,01	1018,35	774,93	01	600 kg de vivres	01

2.5. Bilan de l'exploitation forestière.

L'exploitation des ressources forestières concerne le bois d'œuvre, le bois de service, le bois-énergie et les produits forestiers non ligneux. Elle se fait conformément aux dispositions de la

loi 93-009 du 2 juillet 1993 portant régime des Forêts en République du Bénin et son décret d'application 96-271 du 2 juillet 1996. L'exploitation des ressources forestières est accordée à des opérateurs agréés qui devront requérir une autorisation de l'Administration Forestière avant tout acte d'exploitation dans les limites des ressources disponibles. Le personnel de la DGFRN veille au respect de la réglementation par le renouvellement et l'établissement des agréments, l'établissement des constats d'exploitation, la délivrance de permis de coupe, le suivi des chantiers d'exploitation et la tenue des statistiques d'exploitation. Le bilan des exploitations forestières au niveau des départements au cours de l'année 2013 est présenté dans le tableau 4.

Tableau 4 : Bilan de l'exécution de l'exploitation forestière

N°	Type de produit	Départements					
		Atacora / Donga	Atlantique/ Littoral	Borgou/ Alibori	Mono/ Couffo	Ouème/ Plateau	Zou/ Collines
1	Bois d'œuvre						
	Bois d'œuvre d'essences autochtones (m ³)	2.578,05	-	403,69	619,3472	2.444,52	17.488,45
	Billes	-	-	-	-	24.754	-
2	Bois de service						
	Perches/ Poteaux (Nombre de pieds)	4.900 pieds	754.106 pieds	2.790 pieds	22.000 perches / 62.108 pieds	117.565 pieds	144.648pieds/ 61.175perches/ 4.000 poteaux
	Billes de Teck	9.600	-	6.900	87.648	-	187.906
3	Bois énergie						
	Bois de feu (Stères)	534	15.648	912	-	4.487	2.538
	Sacs de Charbon de bois '50 Kg'	58.055	-	13.110	5787	307.340	1.316.576
4	Nombre de pieds de Palmiers à huile et autres	-	-	-	25.100	8.292	-

2.5.1. Exploitation du bois d'œuvre

Le volume de bois d'œuvre exploité au cours de l'année 2013 s'élève à **23.534,0572 m³** auquel s'ajoutent **24.754 billes**, contre **58.665,7308 m³** en 2012. Il se dégage une baisse remarquable de la quantité de bois d'œuvre exploitée par rapport à l'année 2012. Le tableau 6 présente la synthèse desdites données par département.

Tableau 5: Bilan de l'exploitation du bois d'œuvre dans les six départements du pays.

Départements	Nombre de permis	Nombre de pieds accordés	Volume fût en m ³	Redevance	Taxe	Redevances + taxes
Atlantique Littoral	ND	ND	ND	ND	ND	184140
Mono Couffo	59	119	619,3472	1330500	107960	1438460
Ouémé Plateau	29	10.889	2.444,52 + 24.754 billes	2.237.100	179.159	2.416.259
Zou Collines	131	1.373	17.488,45	26.846.450	2.156.740	29.003.190
Borgou Alibori	09	104	403,69	ND	ND	1.370.420
Atacora Donga	12	95	2.578,05	3.135.718	238.128	3.373.846
Total 2013	240	12.580	23.534,0572 + 24.754 billes	33.549.768	2.681.987	37.786.315
Total 2012	198	74.868	58.665,7308	13.238.315	1.223.380	14.231.850

La figure 4 présente l'évolution des volumes de bois d'œuvre exploité au niveau des départements en 2013, comparés à ceux exploités en 2012. Les départements du Zou et des Collines ont enregistré le volume d'exploitation le plus élevé, suivi des Départements de l'Atacora-Donga. En 2013, les départements de l'Atlantique-Littoral n'ont pas enregistré des activités d'exploitation de bois d'œuvre. Par conséquent, la quantité de bois d'œuvre exploitée n'est pas évaluée.

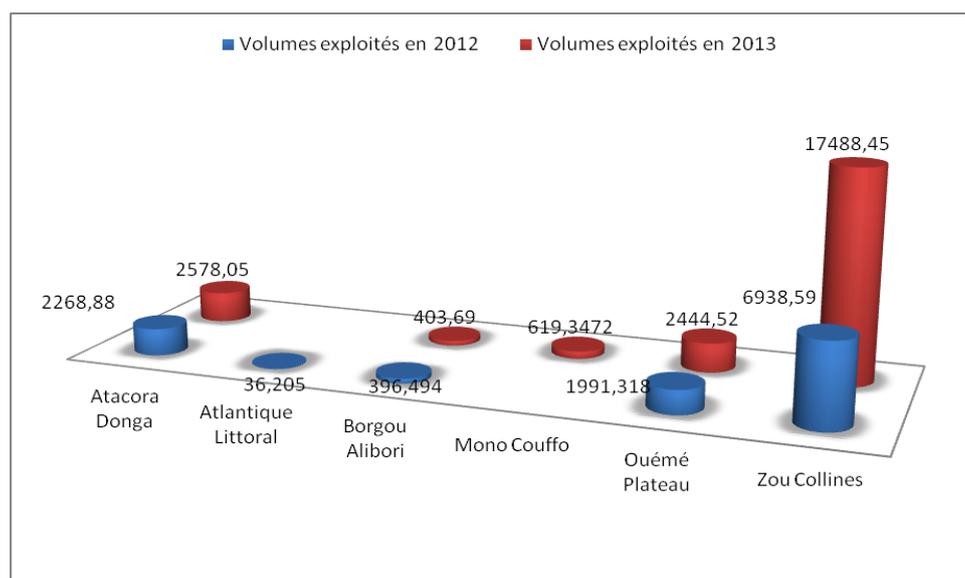


Figure 4 : Statistiques comparatives des volumes de bois d'œuvre exploités par Département de 2012 à 2013

Les figures 5 et 6 ci-dessous présentent respectivement pour les exploitations de bois d'œuvre autorisées, la distribution des nombres de pieds exploités et des volumes exploités par essence. Il se dégage que *Pterocarpus erinaceus* est l'espèce la plus exploitée aussi bien en volume qu'en nombre de pieds. Ensuite viennent respectivement *Daniellia oliveri* et *Isobertinia doka*. Par contre en 2012, les espèces les plus exploitées étaient respectivement *Daniellia oliveri*, *Cola gigantea* et *Ceiba pentandra*.

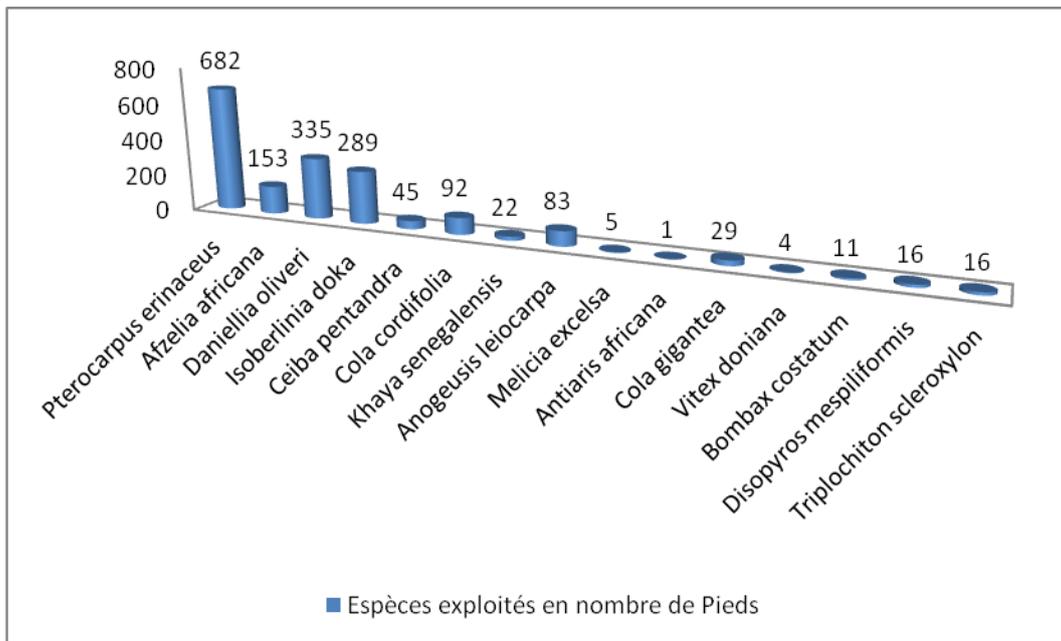


Figure 5 : Répartition du nombre de bois d'œuvre exploités par espèce.

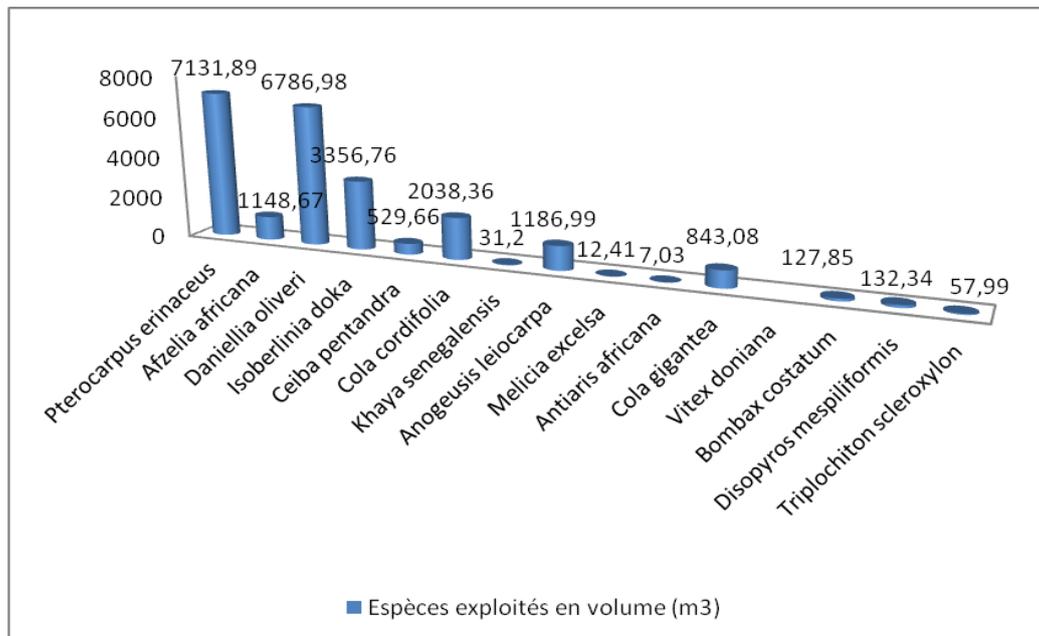


Figure 6 : Distribution du volume de bois d'œuvre exploité par espèce.

2.5.2. Exploitation de bois énergie.

Au Bénin, le bois énergie constitue la principale source d'énergie domestique utilisée par les populations, soit 59,4% en 2005 pour la consommation domestique, contre 38,4% pour les hydrocarbures et 2,2% pour l'électricité (MEPN, 2008). On distingue deux catégories d'utilisation du bois énergie : le bois de feu et le charbon de bois.

➤ Exploitation du bois de feu

La figure 7 présente les statistiques comparatives de l'exploitation de bois de feu dans les différents Départements du Bénin au cours des années 2012 et 2013.

Son analyse révèle globalement une légère progression de l'exploitation de bois de feu de 2012 à 2013. Au total, 24.119 stères de bois de feu ont été enregistrés au niveau des Inspections Forestières et de la CTAF Pahou-Ouédô en 2013, contre 22.611 stères exploités en 2012, soit une progression de 6,67%.

Les Départements de l'Atlantique et du Littoral bien qu'ayant connu une légère baisse par rapport à l'année 2012, ont enregistré les plus importantes quantités d'exploitations de bois de feu (15.648 stères) en 2013. Ces deux Départements constituent les pourvoyeurs du bois de feu, grâce aux marchés ruraux de bois de Pahou et Ouédô qui fonctionnent depuis 2011. Les Départements de l'Ouémé et du Plateau, du Zou et des Collines et de l'Atacora-Donga ont enregistré des progressions sensibles au cours de 2013.

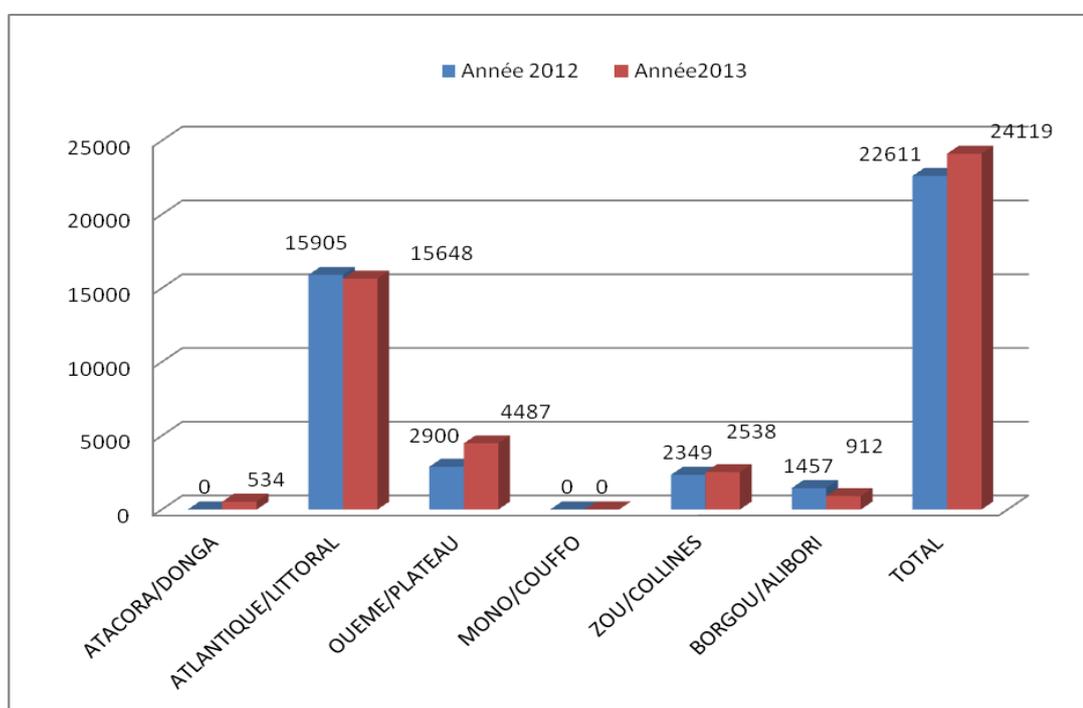


Figure 7 : Statistiques comparatives des volumes de bois de feu exploité par IF de 2012 à 2013.

➤ Exploitation du charbon de bois.

Au cours de l'année 2013, 1.700.868 sacs de charbon de bois dits de 50 kg ont été enregistrés au niveau des six Inspections Forestières du Bénin, contre 1.822.274 sacs au cours de l'année 2012, soit une légère régression de 6,7 %. La figure n°8 présente l'évolution du volume de charbon de bois enregistré par les Inspections Forestières en 2012 et en 2013.

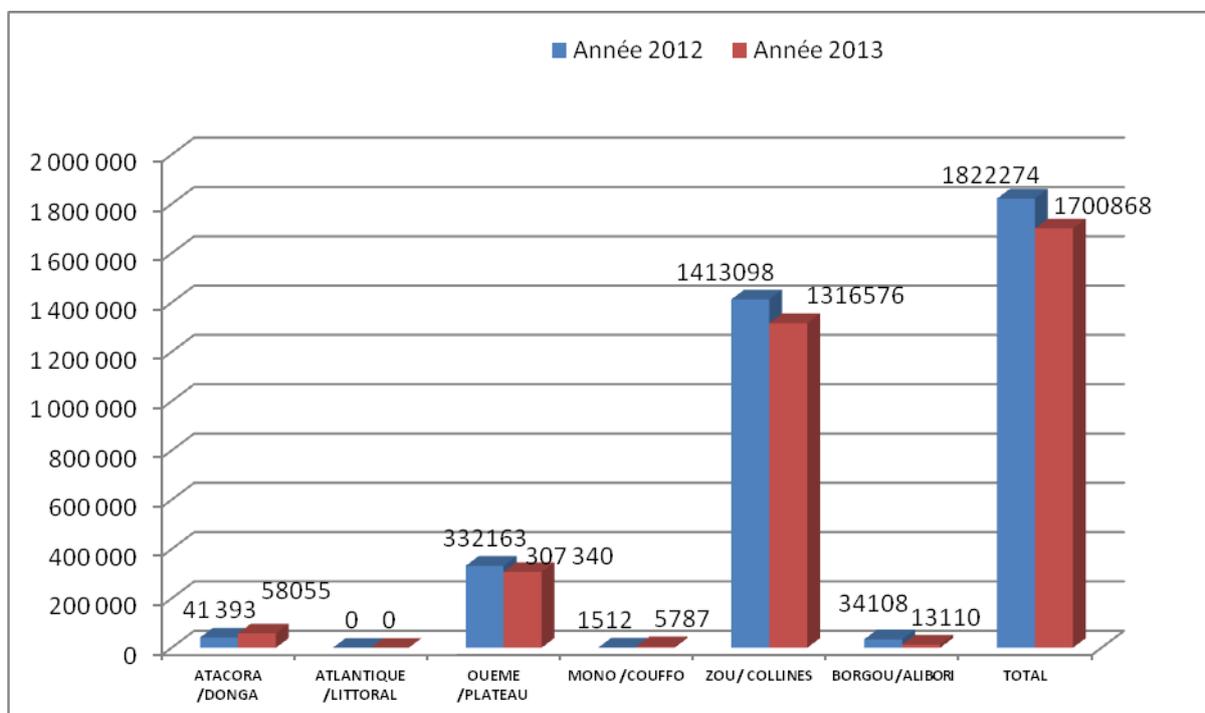


Figure 8 : Statistiques comparatives des volumes de charbon de bois exploités par IF de 2012 à 2013.

Il ressort de l'analyse de la figure 8 que 95,47% de la production totale de charbon de bois est exploitée dans les Départements du Zou / Collines (77,40%), Ouémé / Plateau (18,07%). Les Départements de l'Atlantique et du Littoral n'ont enregistré aucune exploitation de charbon de bois.

2.5.3. Exportations du bois d'œuvre.

L'exportation du bois au Bénin est règlementée par l'Arrêté 0053/MEPN/MIC/DC/SGM/DGFRN/DGCE du 04/09/07. Conformément aux dispositions de l'Article 02 de cet arrêté, il est du ressort de la DGFRN d'émettre un avis sur la conformité des produits forestiers ligneux à exporter, aux prescriptions légales et techniques en vigueur. Le Port Autonome de Cotonou constitue la principale porte de sortie du bois d'œuvre vers l'extérieur du pays. Ces produits sont exportés essentiellement vers l'Inde et la Chine. Le contrôle de l'exportation de bois d'œuvre est assuré par la Brigade Spéciale forestière installée dans l'enceinte portuaire.

En 2013, 8.035 conteneurs (l'équivalent de 161.676 m³) de bois sont exportés vers la Chine (70,25 %) et l'Inde (29,75 %) contre 6.333 conteneurs (l'équivalent de 127.243 m³) en 2012.

La figure 9 ci-dessous montre la structure volumique des bois exportés du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013 par nature de produits et enregistrés par la brigade forestière spéciale du port. Au cours de l'année 2013, les planches de vène (55,40%), sont les types de produits les plus exportés. Ensuite viennent respectivement les parquets de vène ou de teck (26,00%), les poteaux de teck (9,29%), les frises 5,00%, les équarris (3,00%) et les grumes de teck (1,32%).

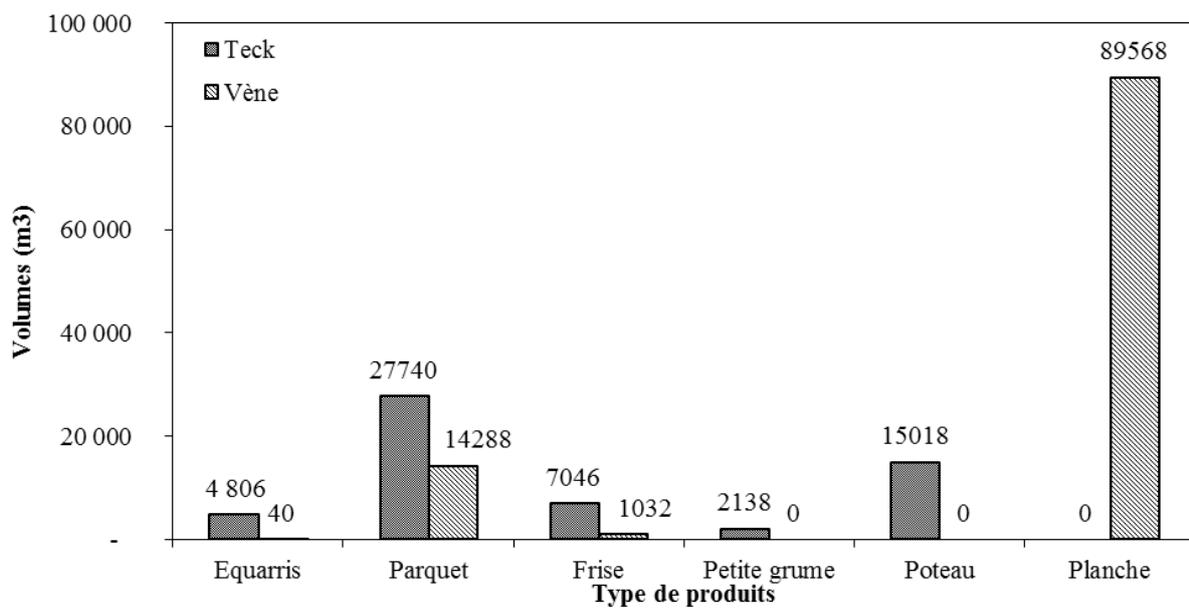


Figure 9 : Point des exportations de bois au titre de 2013.

2.5.4. Importation du bois d'œuvre.

En application des nouvelles dispositions prises par la DGFRN dans le cadre de la gestion de l'exploitation et du commerce du bois (courant juillet 2009), la délivrance des Autorisations Spéciales d'importation de produits forestiers a été suspendue. Par conséquent il n'a pas été formellement enregistré des cas d'importation de bois au cours de l'année 2013. Tous les bois irréguliers sciés à la tronçonneuse localement ou en provenance des territoires voisins sont gérés comme des produits irréguliers et ont fait l'objet d'un contentieux conformément aux textes en vigueur.

2.5.5. Contentieux forestiers.

Les contentieux forestiers résultent de la gestion des cas d'infractions à la législation forestière. Les infractions et délits en matière forestière sont recherchés, constatés et verbalisés par le personnel forestier à l'issue de diverses opérations de contrôle (patrouilles,

ratissages en forêt, brigades mobiles). Le règlement des contentieux aboutit dans la plupart des cas à des offres de transaction (amendes et revente de produits saisis) conformément à l'Article 75 de la loi 93-009 du 2 Juillet 1993 portant régime des forêts en République du Bénin.

Au titre de l'année 2013, au total **3.568** délits et infractions ont été enregistrés contre **4.207** en 2012. L'essentiel de ces infractions découle de la poursuite de l'application des mesures spéciales relatives à la gestion des produits sciés à la tronçonneuse, enclenchées depuis 2010. Le montant total des recettes versées au Trésor public sur les transactions offertes est de **2.155.828.840 FCFA** contre **2.489.936.370 FCFA** en 2012. Le détail sur les différents délits et infractions enregistrés et le montant des transactions y afférents sont contenus dans le tableau 6.

2.5.6. Mesures spéciales de la DGFRN.

Il s'agit des dispositions transitoires prises par la DGFRN depuis 2010 pour juguler la pratique illégale du sciage de bois à la tronçonneuse et à l'exportation de bois dans les formes non autorisées auxquelles s'adonnent la majorité des exploitants forestiers. L'application de ces mesures spéciales a consisté à déclarer irréguliers et saisis les bois sciés à la tronçonneuse sur toute l'étendue du territoire national et à offrir des transactions particulières aux contrevenants. Le montant total des recettes issues de ces mesures spéciales et versé au Trésor Public, s'élève à **2.073.544.800 F CFA** au 31 décembre 2013.

2.5.7. Délivrance des permis d'exploitation forestière.

L'exploitation des ressources forestières se fait principalement par permis de coupe délivré par les Inspections Forestières aux usagers ou exploitants agréés. La mission régaliennne jouée par les services forestiers dans ce cadre consiste à faire des constats d'exploitation, des contre constats et le suivi des chantiers d'exploitation. Le point de délivrance des permis de coupe est présenté dans le tableau ci-dessous. Au total, **416 permis** d'exploitation et **57 autorisations spéciales** ont été délivrés pour un total de **1.049.849 pieds coupés**, auxquels s'ajoutent **3 ha de plantations exploitées**. Le tableau 8 ci-dessous présente la synthèse des données.

Tableau 6 : Bilan des infractions enregistrées en 2013.

Structures	Exploitation/ commerce/	Défrichement illégal	Pâturage non autorisé et Elagage abusif d'essences protégées	Braconnage	Incendie/ destruction de plantation	Pollution de plans d'eau	Autres infractions	Nombre total d'infraction	Montant total des recettes sur les transactions offertes	Montant total versé au trésor (déduction de 20%)
Atacora Donga	82	1	1	0	0	0	0	84	134.442.500	107.554.000
Atlantique Littoral	42	0	0	0	0	0	0	42	19.053.800	15.243.040
Borgou Alibori	10	3	2	2	1	0	1	19	8.796.250	7.037.000
Mono Couffo	15	0	0	0	0	0	0	15	1.542.500	1.234.000
Ouémé Plateau	34	0	0	0	0	0	0	34	2.775.000	2.220.000
Zou Collines	37	0	0	0	0	0	0	37	4.300.000	3.440.000
Mesures spéciales (DGFRN)	3.323	0	0	0	0	0	0	3.323	2.492.856.000	1.994.284.800
Brigades (DGFRN)	25	0	0	0	0	0	1	26	31.020.000	24.816.000
Total	3.568	4	3	2	1	0	2	3.580	2.694.786.050	2.155.828.840

Tableau 7 : Bilan de la délivrance de permis d'exploitation de bois d'œuvre et de service.

Départements	Nombre de permis	Autorisations spéciales	Nombre de pieds accordés/ superficiés accordés	
			Essences autochtones	Essences exotiques (Teck et autres)
Atlantique-Littoral	112	57	ND	754.106 + 3ha de plantations
Atacora-Donga	16	-	95	4.900
Borgou-Alibori	12	-	104	2.790
Mono-Couffo	59	-	119	62.108
Ouémé-plateau	64		10.889	117.565
Zou-Colline	153		1.373	95.800
Total	416	57	12.580	1.037.269 + 3 ha de plantations

2.5.8. Usagers de bois : Point des agréments.

Les usagers du bois représentent des partenaires importants qui influent sur la gestion et l'exploitation des ressources forestières. De ce fait, leur suivi s'avère indispensable. La situation liée à la délivrance des agréments aux exploitants, aux commerçants et aux industriels du bois se présente dans le tableau ci-dessous. On note cela une diminution du nombre d'agréments octroyé en 2013 par rapport à 2012, ainsi que le nombre d'utilisateur qui passe de 1215 à 676.

Tableau 8 : Synthèse des recettes réalisées.

Catégories de cartes	2012		2013		Taux d'accroissement en %
	Nombre de cartes	Nombre d'utilisateurs	Nombre de cartes	Nombre d'utilisateurs	Nombre d'utilisateurs
Exploitants	540		362		
Commerçants	1055	1215	614	676	
Industriel	408		239		- 44,36
Total	2003		1215		

L'analyse de ce tableau permet de constater qu'au total, **1215** cartes professionnelles, toutes catégories confondues ont été délivrées au cours de l'année 2013. Les commerçants viennent en tête avec **614** cartes délivrées puis suivent les exploitants (**362** cartes délivrées) et enfin les industriels (**239** cartes délivrées).

2.6. La gestion de la faune.

La gestion de la faune au Bénin est régie par la loi n° 2002-16 du 18 octobre 2004 portant régime de la faune. Cette activité est exclusivement menée par le Centre National de Gestion

des Réserves de Faunes (CENAGREF) dans les zones cynégétiques et parcs nationaux. Dans les zones protégées (dites libres), la faune est gérée par la DGFRN. Nous aborderons dans ce chapitre la gestion du commerce international des espèces de faune et de flore sauvage menacées d'extinction (CITES) et des permis de chasse au niveau des parcs.

Dans le cadre du commerce international des espèces de faune et de flore sauvage menacées d'extinction durant l'année 2013, l'essentiel des spécimens ayant fait l'objet de transaction au Bénin sont pour la plupart des espèces de l'annexe II de la convention élevées en ranch par des exploitants des fermes d'élevage agréées par l'Etat. Par ailleurs, quelques cas d'exportation de trophées et des cas de réexportation de spécimens provenant des pays limitrophes sont également à signaler.

Les espèces qui ont été spécialement demandées sont :

- *Python regius*
- *Varanus exanthematicus*
- *Varanus niloticus*
- *Chamaeleo senegalensis*
- *Chamaeleo gracilis*
- *Kinixys belliana*

En fonction de la demande et surtout de la qualité des spécimens, des réexportations s'effectuent. Le principal pays d'origine des espèces réexportées est le Ghana. Les animaux ayant fait l'objet de réexportation sont souvent *Chamaeleo senegalensis* et *kinixys belliiana*. La plupart de ces espèces ont été réexportées vers l'Espagne.

Les principaux pays d'exportation sont les Etats Unis d'Amérique (71,9%), suivis de l'Espagne qui totalise (7,06%). Les espèces les plus importées par ces pays sont *Python regius*, *Varanus exanthematicus*, *Varanus niloticus*, et *Chamaeleo senegalensis*. Les autres pays qui suivent sont : l'Australie, l'Allemagne, le Japon et le Togo.

Les animaux exportés proviennent des fermes d'élevage de spécimens CITES dont les principaux propriétaires sont décrits dans le tableau 9.

Tableau 9 : Fermes d'élevage d'animaux sauvages

Nom de la ferme/ranch	Responsable	Localisation
ZOO-Club	AZON Kpédathon Patrice	Abomey : Centre Bénin
GMC Sarl	AVOHOU Lambert	Abomey : Centre Bénin
SAX FAUNA Sarl	SOSSAMINOU Ignace Expédit	Allada (Sud-Bénin)
AZATH FARMS	AZON Togla Patrice	Ouègbo (Sud-Bénin)
W.A.P.P REPTILES	AZANKPO Godonou Florentin	Allada (Sud-Bénin)
MAHOUGNON et FILS	ABADJI Jules	Abomey : Centre Bénin

Source: Statistiques CITES/BENIN 2013.

En vue de restaurer les habitats dégradés de nombreuses espèces animales dans les forêts

sacrées, une mission de lâchées de spécimens CITES a été effectuée, par le Service du Suivi des Accords et Conventions, de l'Information, de l'Education et de la Communication (SAIEC) de la DGFRN en collaboration avec l'Association des éleveurs de spécimens sauvages et avec le soutien financier du Programme de Gestion des Forêts et Terroirs Riverains (PGFTR). Au total, l'association des éleveurs a pu mettre à disposition quatre cents onze (411) spécimens qui ont été lâchés.

Le Bénin a exporté au cours de l'année 2013 un total de **32.586** spécimens toutes espèces confondues, sur un total de **69.720** spécimens accordés au titre de l'année 2013 ; soit 46%. Parmi les espèces non exportées, **411** ont été lâchées (*Varanus exanthematicus*, *Varanus niloticus*, *Chamaeleo gracilis*, *Python sebae* et *Python regius*) pour renouveler les stocks parentaux. Les autres espèces ont été échangées sur le marché local soit pour la consommation, soit à des fins pharmaco- thérapeutiques.

Aussi, il faudra rappeler qu'au cours de cette année, certaines espèces non CITES telles que, *Meleagris gallapago*, *l'Aulacode*, *Galago senegalensis*, *Galago demidovii*, *le Paon*, *Lutra maculicollis*, *Felis serval* et *Perodicticus potto* ont été également exportées aussi bien par des établissements agréés que par des personnes physiques non agréées. La régulation du commerce par la DGFRN doit être mieux supervisée pour éviter une diminution drastique des populations.

S'agissant de la gestion des permis de chasse au niveau des parcs, la DGFRN à travers la DCPRN a délivré huit (08) permis pour un montant total de **360.000 F CFA**.

III. Bilan des recettes forestières.

Au titre de l'année 2013, le total des recettes issues du secteur forestier et versées au Trésor Public est de **3.145.780.714 FCFA** contre **2.489.936.370 FCFA** en 2012. Ainsi, on remarque une nette augmentation, soit 26,33 % par rapport aux recettes de l'année passée.

Les données relatives aux types de recettes par département sont synthétisées dans le tableau 10. L'analyse de ce tableau montre que la majorité des recettes est issue des mesures spéciales et des transactions offertes de la DGFRN. Soit un montant total de **2.155.828.840 F CFA**.

Tableau 10 : Récapitulatif des recettes de la DGFRN en 2013.

Type de recettes	Atacora/ Donga	Atlantique/ Littoral	Borgou/ Alibori	Mono/ Couffo	Ouémé/ Plateau	Zou/ Collines	DGFRN	Recettes totales Versées au trésor
Bois d'œuvre	3.373.846	184.140	1.370.420	1.438.460	2.416.274	29.176.999	-	37.960.139
Bois de service	-	-	-	-	-	-	-	-
Bois de feu	362.355	4.880.110	639.975	-	2.598.225	1.743.690	-	10.224.355
Charbon de bois	18.317.340		3.887.730	2.155.905	96.758.570	414.987.360	-	536.106.905
Non ligneux	-	-	-	-	-	-	-	-
Patente exploitation charbon	96.000	-	-	-	-	-	-	96.000
Importation de bois	-	-	-	-	-	-	-	-
Recettes sur Contentieux	32.590.000	15.243.040	3.057.000	1.234.000	1.904.000	3.440.000	24.816.000	82.284.040
Recettes Vente de produits saisis (et mesures spéciales)	74.964.000	-	3.980.000	-	316.000	-	1.994.284.800	2.073.544.800
Exportation de bois (Taxes et redevances sur exportation)	-	-	-	-	-	-	400.203.625	400.203.625
Permis de chasse (Taxes sur la délivrance de Permis de petite chasse	-	-	-	-	-	-	360.000	360.000
Permis CITES	-	-	-	-	-	-	5.000.850	5.000.850
Total	129.703.541	20.307.290	12.935.125	4.828.365	103.993.069	449.348.049	2.424.665.275	3.145.780.714

La figure 10 présente la contribution des Inspections Forestières aux recettes globales de la Direction Générale des Forêts et Ressources Naturelles. Après l'analyse du graphique, on remarque que la DGFRN vient en tête avec une mobilisation de 77 % des recettes globales. L'Inspection Forestière qui suit directement est celle du Zou et des Collines qui contribue aux recettes globales à hauteur de 14 %, viennent ensuite les IFs Atacora/Donga, Ouémé/Plateau, puis Atlantique/Littoral et Borgou/Alibori qui ont contribué respectivement à hauteur de 4 %, 3 %, 1 %, 1%. Les contributions financières de l'IF Mono/Couffo, bien que n'étant pas nulles, sont insignifiantes par rapport à la recette globale.

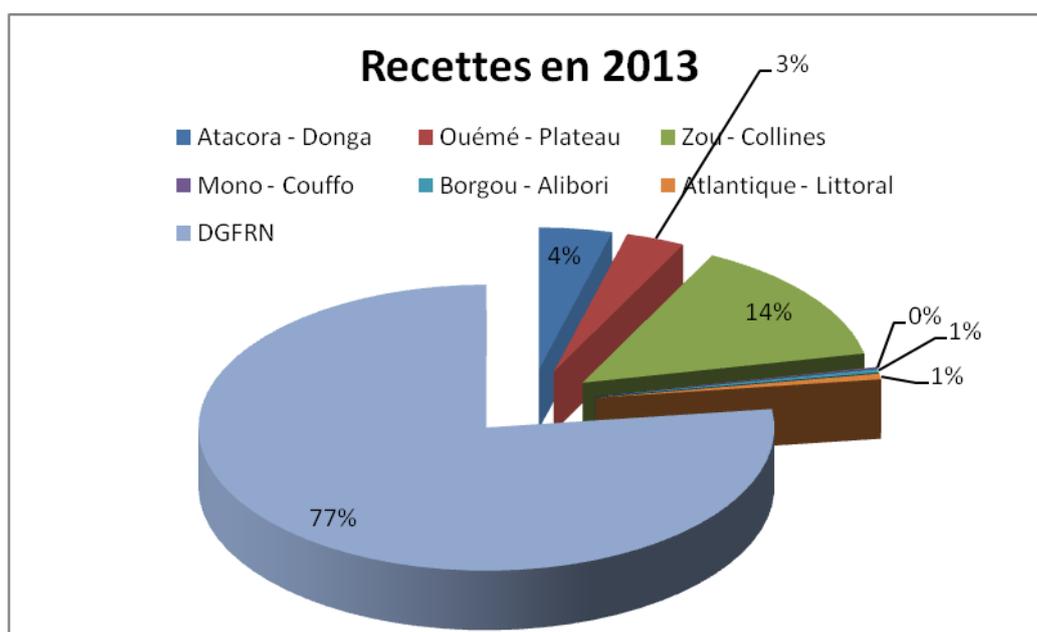


Figure 10 : Contribution des Inspections Forestières et des Services Techniques à la recette globale de la DGFRN.

La figure 11 présente les statistiques comparatives des recettes des IFs entre 2012 et 2013. L'analyse du graphique montre que seuls les départements de l'Atacora-Donga, ont augmenté nettement leurs recettes par rapport à l'année 2012. Les départements du Zou et des Collines, bien qu'ayant fait une forte recette comparativement aux autres départements, a regressé légèrement par rapport à l'année 2012.

Comparaison des recettes des IF entre 2012 et 2013

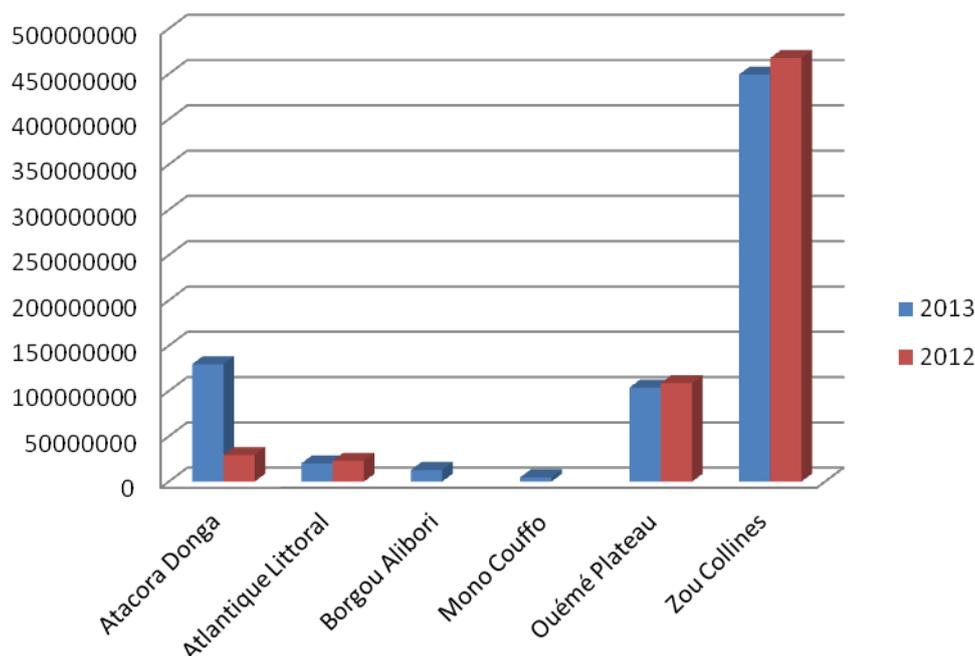


Figure 11 : Statistiques comparatives des recettes forestières des IFs entre 2012 et 2013.

IV. Synthèse des rapports d'activités des projets et programmes de la DGFRN.

La Direction Générale des Forêts et des Ressources Naturelles a été essentiellement appuyée en 2013 par six (06) projets et programmes sous tutelle dans le cadre du PNGDRN à savoir :

- le Programme de Gestion des Forêts et Terroirs Riverains (PGFTR) ;
- le Projet d'Appui à la mise en œuvre du Programme National de Gestion Durable des Ressources Naturelles (PAPNGDRN) ;
- le Projet d'Appui à la Gestion des Forêts Communales (PAGEFCOM) ;
- le Projet d'Intégration des Forêts Sacrées dans le système des Aires Protégées (PIFSAP) ;
- le Projet d'Equipement de la Direction Générale des Forêts et des Ressources Naturelles (PEDGFRN) ;
- le Projet d'Appui à la Gestion des Aires Protégées (PAGAP) ;

4.1. Synthèse de l'exécution physique et financière des projets et programmes.

Selon le cadrage macro-économique du MEHU, le Programme National de Gestion Durable des Ressources Naturelles (PNGDRN) a reçu pour le compte de son Programme

d'Investissement Public (PIP) au titre de l'année 2013, une dotation de **5 milliards 380 millions de francs CFA**. Le montant alloué au fonctionnement des différentes structures du programme s'élève à 650 millions 387 mille francs CFA. Il a enregistré un taux d'exécution physique de 56,34% pour un taux d'exécution financière de 60,29%.

4.1.1. Programme de Gestion des Forêts et Terroirs Riverains (PGFTR).

Le PGFTR est le principal programme d'appui à l'Administration forestière et vise à promouvoir une gestion participative socialement, techniquement et économiquement viable des massifs forestiers et de leurs terroirs riverains par les communautés, avec l'appui d'un cadre institutionnel renforcé. Il a enregistré un taux d'exécution physique de 59,88%. Ses principales réalisations se présentent dans le tableau 11.

Tableau 11 : Exécution physique du PGFTR.

N°	Principales activités programmées	Principales réalisations physiques au 31 décembre 2013	Taux d'exécution physique (%)
1	Composante A Appui Institutionnel	Construction du laboratoire de production, de conservation et de traitement des semences forestières - Construction de la clôture du Cantonement forestier des Collines - Construction du 2 ^{ème} niveau du bâtiment du PAMF - Acquisition et réception de 11 véhicules pick up au profit des services forestiers - Organisation de 02 émissions radio diffusées et 78 séances d'IEC autour des massifs forestiers - Organisation d'une session du Comité de pilotage du PGFTR - Organisation par la Brigade Mobile Nationale de 09 opérations de contrôle et de circulation des produits forestiers et de protection des forêts avec la mobilisation de recettes forestière au profit du Trésor Publique d'un montant de 1 408 778 000 FCFA - Réalisation des études d'impact environnemental des PAPFs de SGG, OSN, Kouandé et Mékrou, Ouémé Boukou, de Logozohè, du confluent Ouémé Okpara, de Dan, de Dassa, de Savalou et du Terroir de Djidja - Réalisation de l'étude de viabilité des OCB de Ouénou-Bénou, Trois Rivières et de l'Alibori Supérieur - Organisation de deux (02) missions de suivi et d'appui-conseils au profit des Inspections Forestières et des CTAF - Organisation du Suivi de la collecte des contributions aux fonds d'aménagement dans les massifs dotés de PAPF	64,43
2	Composante B Aménagement Participatif des Forêts	Elaboration et validation des PAPFs de Logozohè et Confluent Ouémé-Okpara, Oueme-Boukou, de Dan-Atcherigbé - Production et réception de 317 505 plants sur une superficie de 494,45 Ha au titre de 2013 pour le compte des FC de OSN, AS, SGG, Ouénou-Bénou, TR,	31,25

3	Composante C Gestion durable du Bois – Energie et Impacts Environnementaux	DK, MK,TTK - Equipement et renforcement de capacités des CTAF - Appui à l'organisation de la 29 ^{ème} JNA à Pahou avec la mise en terre de 140 347 plants sur une superficie de 85,33ha - Suivi des MP d'AGR - Evaluation de la mise en œuvre des conventions SAP et GCES avec les CeRPA - Célébration de la Journée Internationale de la Diversité Biologique - Lancement officiel de la campagne d'allumage des feux Répartition des fonds collectés dans le cadre du fonctionnement des MRB - Organisation de missions d'appui-conseils et de renforcement des capacités aux structures de gestion des 26 MRB du PGFTR	30
---	--	---	-----------

Tableau 12 : Exécution financière du PGFTR (En millions de francs CFA).

Sources de financement	Montant programmé par source	Décaissement	Taux Décais.	Engagement	Taux Engag.
IDA	1500	1216,29	81,09	1216,29	81,09
Don GEF	500	500	100	500	100
TOTAL	2000	1716,29	85,81	1716,29	85,81

Les principales difficultés du PGFTR sont relatives à la lenteur dans les procédures de Passation des Marchés au niveau de la DNMP et le retard dans le recrutement des agents et cadres forestiers au titre de chacune des années 2008, 2009, 2010 et 2011, ainsi que la lenteur dans la mobilisation des ressources financières au niveau de la CAA.

Face à ces difficultés, il est suggéré de :

- poursuivre les démarches avec la Fonction Publique pour le recrutement des Agents et cadres forestiers prévus ;
- former les différents acteurs de la chaîne des dépenses publiques à la maîtrise des procédures budgétaires et de passation des marchés ;
- poursuivre les démarches avec le Ministère de l'Economie et des Finances en vue de définir et de mettre en œuvre de commun accord, des procédures spéciales de décaissement de fonds pouvant être appliquées à certaines activités spécifiques du PGFTR basées sur l'approche budget-programme dans le souci majeur de tenir compte du caractère saisonnier desdites activités.

4.1.2. *Projet d'Appui à la Gestion des Forêts Communales (PAGEFCOM).*

Les points d'exécution des activités dudit projets sont résumés dans les tableaux ci-dessous :

Tableau 13 : Exécution physique du PAGEFCOM.

Principales activités programmées	Réalisations physiques au 31 Décembre 2013	Taux d'exécution physique (%)
Composante A		65,22
Appui à la Gestion des Forêts Communales	Remise aux acteurs concernés des versions finales de 23 SDAC et 09 STAD - Réalisation de 186 cartes de situation des plantations communales et de 24 cartes d'occupation du sol de forêts sacrées - Démarrage de l'élaboration des plans d'aménagement forestiers - Réalisation de 60 Cartes des parcellaires des plantations communales, forêts sacrées et forêts naturelles - Elaboration de 24 PAGS de forêts sacrées, 02 PAGS de forêts naturelles, 40 PSG et 08 PSGV - Proposition de contrat de concession, assortie d'un cahier des charges précis pour les ranchs communaux	
Composante B		92
Renforcement des capacités/actions d'accompagnement	Suivi de l'exécution de 142 microprojets communaux financés sur Fonds de Développement Local (FDL) - Exécution des activités du Plan de Formation Annuel 2012 à 100% - Installation de tous les comités - Villageois de Gestion et d'Entretien des Infrastructures (CVGEI) financées sur FDL - Achèvement des travaux de construction de cinq postes forestiers - Appui à la mise en place des organes du cadre institutionnel dans les communes	

Tableau 14: Exécution financière du PAGEFCOM (En millions de francs CFA).

Bailleurs	Prévisions [Millions FCFA]	Décaissement [Millions FCFA]	Taux décaissé	Engagement [Millions F CFA]	Taux décaissé
BN	82,117	72,17	87,89	79,44	96,74
FAD (Don)	0	0	0	0	0
FAD (Prêt)	2 693	1 551,14	57,6	1 551,14	57,6
TOTAL	2 775,12	1 623,30	58,49	1 630,575	58,76

Les difficultés majeures enregistrées par le projet se résument en l'incapacité des maires à élaborer des microprojets environnementaux, à la lourdeur de la procédure d'administration du Fonds de Développement Local (FDL), à la lenteur administrative au niveau des mairies.

Comme approche de solutions, il est envisagé de:

- Assister les mairies lors de l'élaboration des microprojets environnementaux ;
- Assouplir l'administration du FDL à travers la mise en œuvre du manuel de procédures d'utilisation du FDL à réviser ;
- Sensibiliser le personnel des mairies.

4.1.3. Projet d'Intégration des Forêts Sacrées dans le système des Aires Protégées (PIFSAP)

Le PIFSAP vise à promouvoir l'utilisation durable des Forêts Sacrées du Bénin sous la forme d'un réseau de zones de conservation communautaires incorporées dans le système national des aires protégées. De façon spécifique, il a pour objectifs de :

- maîtriser la dégradation et l'empiètement sur les forêts sacrées;
- assurer la conservation de la biodiversité dans les dix (10) groupes de Forêts Sacrées et;
- promouvoir l'utilisation durable des forêts sacrées par les communautés riveraines.

Lancé officiellement le 16 juin 2011, ce projet a enregistré un taux d'exécution physique de 77%. Ses principales réalisations se présentent comme suit :

Tableau 15 : Exécution physique du PIFSAP.

Principaux résultats	Réalisations physiques au 31 Décembre 2013	Taux d'exécution physique (%)
<u>Résultat n°1</u> : La Dégradation et l'empiètement des forêts sacrées prennent fin	Appui à la relecture du code forestier béninois - Elaboration de 45 Plans d'Aménagement et de Gestion Simple des forêts sacrées - Organisation des séances d'information sur le cadre législatif et réglementaire de gestion des forêts sacrées;	85
<u>Résultat n°2</u> : Les zones tampons et les corridors de connectivité sont délimités et les plans de gestion correspondant préparés	Réalisation de 24 cartes de délimitation et d'occupation des forêts sacrées;	60
<u>Résultat n°3</u> : Des accords de partenariat sont conclus entre des services gouvernementaux de divers niveaux, des groupes religieux traditionnels et autres partenaires	Production et mise à disposition des communautés villageoises de gestion de 39 FS de 23 700 plants - Enrichissement de 2273, 41 ha de FS au titre de 2012 - Appui à l'enrichissement des sites de la 27 ^{ème} JNA par la mise à disposition de la Mairie de Dogbo de 10 000 plants toutes essences confondues - Formation de 240 femmes sur les techniques de fabrication et d'utilisation de foyers améliorés	85

Tableau 16 : Exécution financière (En millions de francs CFA)

Sources	Montants programmés	Engagement	Taux Eng. (%)	Décaissement	Taux Décais. (%)
BN	30	23,186	77,29	4,39	14,62
GEF	228	154,979	68	154,979	68
PNUD	50	49,26	98	49,26	98
Communes	100	0	0	0	0
Total	408	227,425	55,74	208,629	51,13

Les principales difficultés du PIFSAP sont relatives à la non mobilisation des contributions des mairies conformément aux accords de partage de coût, à la non disponibilité de la

contrepartie du Gouvernement et au manque de locaux pour abriter l'équipe de gestion du projet.

Pour pallier ces problèmes, il est envisagé de poursuivre les échanges avec les mairies et de suivre la mise en œuvre des recommandations du Comité de Pilotage du Projet.

4.1.4. *Projet d'Appui à la Gestion des Aires Protégées au Bénin (PAGAP).*

Le PAGAP vise à contribuer à la gestion durable des réserves fauniques à travers le renforcement de capacités des deux parcs nationaux.

Il présente un taux d'exécution physique de 59%. Ses principales réalisations se présentent comme suit :

Tableau 17 : Exécution physique du PAGAP.

Résultats	Réalisations physiques au 31 Décembre 2013	Taux d'exécution physique (%)
Résultat n°1: Les capacités opérationnelles de gestion de la DPNP et de la DPNW sont renforcées	Elaboration des descriptifs techniques en vue de l'entretien des pistes secondaires du W et de la DPNP sur 800 Km - Elaboration des Plans de miradors à réhabiliter - Organisation de 176 patrouilles de 10j dans W et de 198 de 08j dans Pendjari - Acquisition et mise à la disposition du DPNP, d'un GPS et de 03 jumelles	60

Les données concernant l'exécution financière sont actuellement non disponibles pour le PAGAP 2013.

4.1.5. *Projet d'Appui à la mise en œuvre du Programme National de Gestion Durable des Ressources Naturelles (PAPNGDRN).*

Le PAPNGDRN vise à renforcer les capacités des acteurs aussi bien au niveau central qu'à la base et préparer la phase opérationnelle du PNGDRN. De façon spécifique, il a pour objectifs de :

- renforcer les capacités du personnel en charge de la gestion des RN au Bénin;
- capitaliser les acquis issus de la GRN au Bénin en créant une base de données et
- réorienter les actions des structures pérennes du secteur forestier.

Il a enregistré un taux d'exécution physique de 18,83%. Les ressources nécessaires à la mise en œuvre du projet n'étaient pas encore mobilisées, mais il a bénéficié en 2013, d'un crédit de 80 millions de FCFA sur le Budget National dont 50 millions ont servi à payer les décomptes du Projet PBF2 arrivé à terme en 2012.

Pour la mobilisation des ressources extérieures, il a organisé une concertation restreinte avec les bailleurs potentiels du projet et une revue à fin 2013 des projets, programmes et structures sous tutelle du PNGDRN.

4.1.6. *Projet d'Équipement de la Direction Générale des Forêts et des Ressources Naturelles (PEDGFRN).*

Le PEDGFRN vise à renforcer les capacités d'intervention de l'Administration Forestière en vue d'une gestion durable des ressources naturelles. De façon spécifique, il a pour objectifs de :

- équiper les services déconcentrés de la DGFRN en matériel roulant et en mobilier;
- doter chaque agent forestier d'outils minimum de service et ;
- construire le siège de la Direction Générale des Forêts et des Ressources Naturelles, les bureaux/logements des Cellules Techniques d'Aménagement Forestier et les bâtiments de regroupement des agents par commune ;

Il a enregistré un taux d'exécution physique de 41,62%. Ses principales réalisations se présentent comme suit :

Tableau 18 : Exécution physique du PEDGFRN.

Principaux résultats	Réalisations physiques au 31 Décembre 2013	Taux d'exécution physique (%)
Acquisition et mise à disposition de 3 Véhicules 4x4 et de 100 motos	Acquisition de 20 motos à deux roues 03 photocopieurs, 02 coffre forts, 18 imprimantes, 25 fauteuils, 15 onduleurs, 15 téléviseurs écran plasma, 08 climatiseurs, 10 bureaux, 20 armoires, 15 réfrigérateurs, 01 guéridon, 01 vidéothèque, et 01 groupe électrogène	15
Acquisition d'au moins 50 Kits anti-incendie et 20 trappes d'immobilisation de véhicules	Acquisition de 20 kits et de 6 trappes d'immobilisation de véhicules;	35

Tableau 19 : Exécution financière (En millions de francs CFA).

Sources	Montants programmés	Engagement	Taux Eng.(%)	Décaissement	Taux Décais(%)
BN	300	295,283	98,43	295,283	98,43

Les principales difficultés du PEDGFRN sont relatives au (i) retard dans la nomination du régisseur du projet, et (ii) à l'indisponibilité de la ligne 23 qui a entraîné la non réhabilitation de certains bâtiments destinés aux CTAF.

Pour pallier ces problèmes, il est envisagé de nommer à temps, un régisseur au profit du Projet.

Conclusion et recommandations.

Le secteur forestier génère annuellement une grande quantité de données et d'informations sur la gestion des ressources naturelles. Le présent rapport a présenté les réalisations globales au niveau des différentes structures de la DGFRN. Les informations spécifiques et détaillées sont décrites dans les rapports des structures de la DGFRN.

Les différentes réalisations des Projets et programmes et les taux d'exécution physique et financière respectifs témoignent des efforts accomplis au cours de cette année par le secteur forestier.

De l'analyse des résultats au titre de l'exercice 2013, on note globalement, une augmentation des recettes forestières qui passent de **2.489.936.370 F CFA** en 2012 à **3.145.780.714 F CFA** en 2013 au profit du Trésor Public, soit une augmentation de **26,33%**.

Pour améliorer d'avantage les performances au sein du secteur, il urge de relever les défis majeurs qui sont :

- poursuivre le processus d'élaboration et de mise en œuvre des Plans d'Aménagement ;
- équiper les CTAF afin de renforcer leur fonctionnement ;
- améliorer le système de collecte de données sur les feux de végétation et l'organisation des campagnes nationales d'allumage des feux précoces ;
- réglementer l'exportation des PFNL ;
- équiper en matériel, infrastructures et en personnel, les brigades forestières surtout celles du port, de l'aéroport et de la gare ferroviaire.

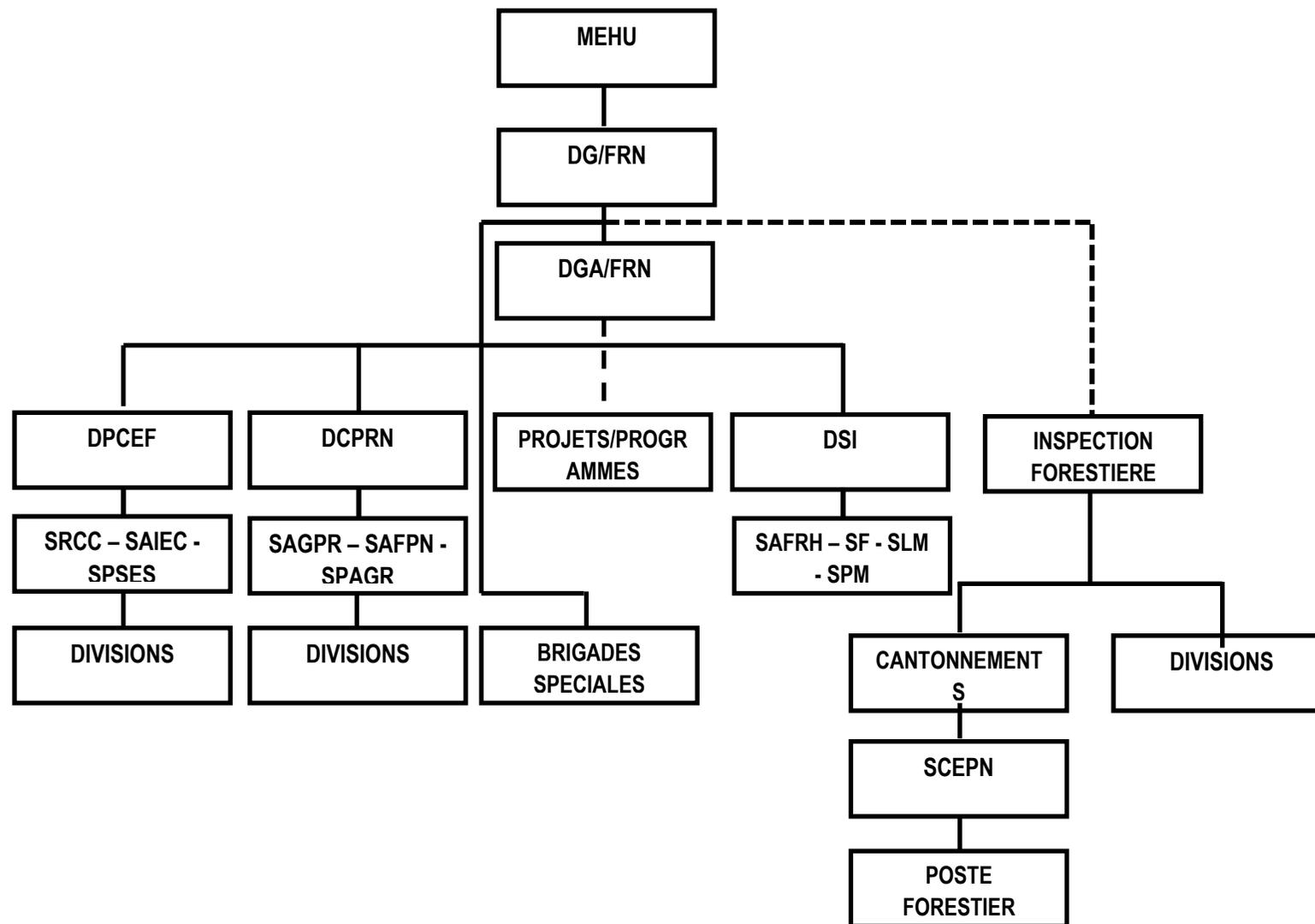
ANNEXES

Annexe 1: Organigramme de la DGFRN en 2013

Légende

Lien hiérarchique : ————

Lien fonctionnel :-



Annexe 2: Tableau 20: Répartition du personnel de la DGFRN.

Structures	Effectif						Total du personnel forestier	Total du personnel de soutien	
	Officiers			Sous-Officiers					
	OIEFC	OITEFC	TOTAL	SOCEF	SOCAEF	SOGF			TOTAL
ATACORA DONGA	08	03	11	24	02	39	65	76	05
ATLANTIQUE LITTORAL	05	02	07	41	09	23	73	80	06
ZOU COLLINES	05	04	9	ND	ND	ND	127	136	04
BORBOU ALIBORI	07	04	11	33	01	44	78	89	07
MONO COUFFO	ND	ND	04	ND	ND	ND	38	42	ND
OUEME PLATEAU	03	07	10	19	02	21	42	52	07
DGFRN	40	23	63	38	00	38	82	145	38
REPARTITION DU PERSONNEL FORESTIER DANS LES PROJETS/PROGRAMME SOUS TUTELLE									
ProCGRN	01	0	01	0	0	0	0	01	ND
PAGEFCOM	04	04	08	14	00	19	33	41	36
REPARTITION DU PERSONNEL FORESTIER DANS LES CENTRES ET OFFICE SOUS TUTELLE DU MEPN									
CERF	01	01	02	03	00	02	05	07	02
CENAGREF	06	02	08	12	00	04	16	24	ND
CENATEL	02	01	03	00	00	01	01	4	12
MEHU	05	01	06	01	00	01	02	08	ND
ONAB	05	02	07	11	00	07	18	25	ND
Total	87	55	142	223	22	326	577	713	115
Pourcentage	11,05	8,53	19,07%	27,83	3,22	49,37	80,93%	86,11%	13,89%
TOTAL								828	